

Rapport P-10 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition No 10 intitulée: Sauvez la maison Blardone et le petit parc des Plantaporrêts.

Conclusions

(ainsi amendées et acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 30 septembre 2000)

Le Conseil municipal renvoie la pétition N° 10 au Conseil administratif en lui demandant de revenir devant le Conseil municipal avec un projet d'aménagement pour l'ensemble de la propriété Blardone et du parc des Plantaporrêts, avec ou sans la conservation de la maison Blardone.